

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE No 202 en date du 29 mars 1984, relatif au renouvellement de la location d'appartements appartenant à la S.I.D.R. - Montant du loyer : 1 231 F/Mois (MILLE DEUX CENT TRENTE ET UN FRANCS).

ARRETE No 204 en date du 29 mars 1984, relatif à la réalisation d'un emprunt de 1 400 000 F auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation de travaux d'adduction d'eau potable dans le cadre de l'aménagement des Hauts.

ARRETE No 205 en date du 29 mars 1984, relatif à la réalisation d'un emprunt de 540 000 F auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation de travaux de voirie dans le cadre de l'aménagement des Hauts.

ARRETE No 206 en date du 29 mars 1984, relatif à la réalisation d'un emprunt de 300 000 F auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation de travaux de points noirs dans les écarts.

ARRETE No 207 en date du 29 mars 1984, relatif à la réalisation d'un emprunt de 400 000 F auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation de travaux de trottoirs dans les écarts.

ARRETE No 208 en date du 29 mars 1984, relatif à la réalisation d'un emprunt de 1 000 000 F auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation de travaux de voirie rurale (programme 1984).

ARRETE No 209 en date du 29 mars 1984, relatif à la passation d'un contrat avec la Téléphonie Bourbonnaise pour l'entretien des installations téléphoniques de la Police Municipale et des Pompiers. Montant : 3 102,19 F (TROIS MILLE CENT DEUX FRANCS ET DIX NEUF CENTIMES).

ARRETE No 210 en date du 30 mars 1984, portant passation d'un marché d'études avec le bureau DELTA.INGENIERIE pour la réalisation des travaux V.R.D. de la zone d'activité du Chemin Finette. Montant de la dépense : 285 928,50 F TTC (DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE NEUF CENT VINGT HUIT FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES).

ARRETE No 211 en date du 30 mars 1984, relatif à la passation entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur ISMAEL Hugues d'une convention d'occupation précaire du terrain communal cadastré section AT no 90/91 sis 16 rue Philibert à Saint-Denis.

ARRETE No 212 en date du 30 mars 1984, relatif au paiement d'une note d'honoraires à Monsieur DIEUDONNE Gérard, expert-comptable D.P.L.E. pour frais de mission auprès de la Société Touristique d'Hôtellerie et du Casino de la Réunion. Montant : 7 417,50 F (SEPT MILLE QUATRE CENT DIX SEPT FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES).

ARRETE No 213 en date du 30 mars 1984, relatif à la passation d'un avenant de régularisation et de renouvellement de la police responsabilité civile no 601 615 de la Commune de Saint-Denis.

ARRETE No 216 en date du 3 avril 1984, relatif à la passation d'un contrat d'assurance contre l'incendie avec la Compagnie d'Assurances "LA CREOLE".

ARRETE No 217 en date du 4 avril 1984, relatif à la passation d'un marché négocié avec la Société EPUROXY OCEAN INDIEN pour la réalisation des travaux de modification des installations de la station de relèvement du Quai Ouest. Montant : 103 034,45 F TTC (CENT TROIS MILLE TRENTE QUATRE FRANCS ET QUARANTE CINQ CENTIMES).

ARRETE No 222 en date du 6 avril 1984, relatif au renouvellement de la location d'appartements appartenant à la S.I.D.R. - Montant du loyer : 236,00 F/Mois (DEUX CENT TRENTE SIX FRANCS).

ARRETE No 259 en date du 12 avril 1984, portant passation d'un marché négocié avec la Société ISAUFER concernant la construction et la pose de hottes aspirantes dans diverses écoles. Montant : 104 973,75 F TTC (CENT QUATRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS ET SOIXANTE QUINZE CENTIMES).

ARRETE No 265 en date du 16 avril 1984, relatif à la passation d'une convention entre la Commune de Saint-Denis et le cirque RINGLAND représenté par son Directeur M. Carlos RALUY pour l'occupation pendant 45 jours d'un terrain communal sis à Champ Fleuri, près du Gymnase Héraclès.

ARRETE No 281 en date du 19 avril 1984, relatif à la passation d'un contrat d'entretien de la station de régénération de la piscine du Barachois. Montant : 32 523,57 F (TRENTE DEUX MILLE CINQ CENT VINGT TROIS FRANCS ET CINQUANTE SEPT CENTIMES).

ARRETE No 282 en date du 19 avril 1984, relatif à la passation d'un contrat d'entretien de la station de régénération de la piscine du Butor. Montant : 26 208,59 F (VINGT SIX MILLE DEUX CENT HUIT FRANCS ET CINQUANTE NEUF CENTIMES).

ARRETE No 283 en date du 19 avril 1984, relatif à la passation d'un contrat d'entretien de la station de régénération de la piscine du Chaudron. Montant : 26 525,37 F (VINGT SIX MILLE CINQ CENT VINGT CINQ FRANCS ET TRENTE SEPT CENTIMES).

ARRETE No 285 en date du 24 avril 1984, relatif à la déconsignation de l'indemnité due par la Commune de Saint-Denis à la succession SORET/MASSEAU, pour l'expropriation du terrain cadastré section AO no 161, sis ruelle Tadar Saint-Denis. Montant : 306 708 F (TROIS CENT SIX MILLE SEPT CENT HUIT FRANCS).

ARRETE No 293 en date du 7 mai 1984, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur AVICE Paul Antoine. Montant : 500 F/Mois (CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE No 294 en date du 10 mai 1984, portant passation d'un marché négocié pour l'acquisition d'une voiture de secours d'urgence aux asphyxiés et blessés. Montant : 108 022,60 F (CENT HUIT MILLE VINGT DEUX FRANCS ET SOIXANTE CENTIMES).